

Assurance-chômage—Loi

Il est intéressant de noter que, de 1984 à 1989, le gouvernement a réduit les programmes de création d'emplois et de formation d'environ 30 p. 100. Ces programmes ont reçu 2,2 milliards de dollars en 1984, quand les libéraux étaient au pouvoir, et n'ont obtenu que 1,5 milliard en 1989. Cela représente une baisse de quelque 700 millions de dollars.

Le 11 avril, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{me} McDougall) a annoncé qu'elle affectait au programme un supplément de 800 millions de dollars, à peu près la somme dont le gouvernement l'avait amputé. Nous n'en avons pas encore vu la couleur. Le gouvernement est en train de régler un problème qu'il a lui-même créé.

Nous avons reçu de très nombreuses pétitions dont les signataires nous demandent de ne pas approuver les modifications qu'il est proposé d'apporter au régime d'assurance-chômage, car elles auront pour effet de priver un million de Canadiens des prestations d'assurance-chômage.

Les Canadiens s'opposent à la prétendue harmonisation de l'assurance-chômage en prévision de l'Accord de libre-échange. Elle entraînera la suppression d'un élément essentiel de la société canadienne. Notre système fait l'envie du monde entier, y compris les États-Unis. Le gouvernement est en train de saper les fondements de notre système de sécurité sociale qui repose sur un dépôt sacré.

Les Canadiens n'oublieront pas ce que le gouvernement est en train de faire. Aux prochaines élections, ils lui rappelleront le tort qu'il leur a fait.

M. Ken G. Hughes (Macleod): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de ce projet de loi de toute première importance.

Pendant la dernière campagne électorale, les électeurs de ma circonscription me demandaient souvent quand le gouvernement allait réformer le régime d'assurance-chômage. Je suis fier de pouvoir dire à mes électeurs de Lundbreck, Pincher Creek, Vulcan et d'autres localités que le gouvernement va modifier de façon constructive, concrète et réfléchie le régime d'assurance-chômage de manière qu'il réponde mieux aux besoins réels des Canadiens.

Le projet de loi C-21 modifie dans le bon sens notre régime d'assurance-chômage. Dorénavant, ce régime servira à former et à préparer les travailleurs à un emploi. Comme l'a dit le premier ministre (M. Mulroney), il n'y a pas de meilleur programme social qu'un emploi. Pour

mes électeurs et moi-même, c'est là un principe fondamental.

Le monde est en mutation. Je sais que mes collègues d'en face répugnent à l'admettre, mais nous entrons dans une époque de changements véritablement planétaires.

• (2250)

Nous entrons dans une économie véritablement mondiale et la main-d'oeuvre du Canada doit être prête à relever ce défi. Dans les années à venir, le Canada aura besoin d'une main-d'oeuvre hautement spécialisée. Nous allons avoir besoin d'une main-d'oeuvre bien formée et hautement productive pour que le Canada occupe la place qui lui revient dans l'économie mondiale.

Mes électeurs reconnaissent que nous avons besoin d'une main-d'oeuvre plus instruite et plus spécialisée. Toutefois, selon une étude effectuée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante l'an dernier, presque la moitié, soit environ 43 p. 100 des petites entreprises canadiennes se plaignent de ne pouvoir trouver de main-d'oeuvre compétente. En fait, le Canada dépense en formation et en perfectionnement, par habitant, la moitié moins que les États-Unis. Nous ne pouvons tolérer cette situation. Nous devons lancer un programme vigoureux pour instruire les Canadiens et les aider à acquérir une formation de façon que nous puissions concurrencer le reste du monde.

Le projet de loi C-21 contribue beaucoup à régler ce très grave problème. À l'heure actuelle, seulement 2 p. 100 des dépenses d'assurance-chômage sont consacrées à la formation de Canadiens et à les aider à chercher un emploi. Ce projet de loi propose de modifier les priorités dans les dépenses pour consacrer jusqu'à 15 p. 100 des dépenses à la préparation de la main-d'oeuvre du Canada, pour donner à chaque Canadien la chance de bâtir son avenir par la formation et le perfectionnement. Ce programme s'adressera à tous. Je pense que c'est une très bonne initiative.

En effet, dans le cadre de sa stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre, le gouvernement collaborera avec le secteur privé et l'encouragera à doubler son engagement dans le domaine de la formation, c'est-à-dire de le faire passer de 1,4 milliard de dollars à près de 3 milliards de dollars d'ici 1994. C'est le double de l'investissement actuel dans les ressources humaines, le double de l'investissement dans l'acquisition de compétences. C'est un véritable engagement envers les gens.

Nous parlons de réaffecter les fonds de l'assurance-chômage. Nous parlons de renouveler les priorités du Canada et de préparer l'avenir. Je sais qu'il répugne parfois à mes collègues d'en face de se tourner vers l'avenir. Ils préfèrent tout peindre en noir. Nous parlons